



CC Ardre et Châtillonnais (Siren : 200042976)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Ville-en-Tardenois
Arrondissement	Reims
Département	Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Bruno COCHEME

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	9 rue des Quatre Vents
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	51170 VILLE EN TARDENOIS
Téléphone	03 26 61 85 95
Fax	03 26 61 86 76
Courriel	ccac.51@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 971
Densité moyenne	31,10

Périmètre

Nombre total de communes membres : 26

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
51	Anthenay (215100116)	77
51	Aougny (215100124)	111
51	Baslieux-sous-Châtillon (215100330)	186
51	Belval-sous-Châtillon (215100439)	182
51	Bligny (215100637)	119
51	Brouillet (215100835)	88
51	Chambrecy (215101049)	144
51	Champlat-et-Boujacourt (215101122)	164
51	Châtillon-sur-Marne (215101262)	813
51	Chaumuzy (215101304)	399
51	Cuchery (215101866)	436
51	Cuisles (200002160)	143
51	Jonquery (215102880)	117
51	Lagery (215102930)	210
51	La Neuville-aux-Larris (215103706)	164
51	Lhéry (215103003)	79
51	Marfaux (215103243)	147
51	Olizy (215103821)	163
51	Passy-Grigny (215103938)	390
51	Poilly (215104043)	93
51	Pourcy (215104126)	157
51	Romigny (215104324)	209
51	Sarcy (215104860)	244
51	Tramery (215105354)	156
51	Vandières (215105503)	333
51	Ville-en-Tardenois (215105776)	647

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
* Création, gestion, entretien des moyens de production, de transport, de stockage et distribution d'eau potable. *
Création, entretien et gestion des installations des eaux pluviales d'origine urbaine et des eaux de sources intra-muros.

- Assainissement collectif <i>* Création, gestion et entretien des réseaux de collecte et des installations de traitement des eaux usées.</i>
- Assainissement non collectif <i>* Contrôle et entretien des systèmes d'assainissement non collectif.</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>* Collecte, traitement, élimination des déchets ménagers.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>* Collecte, traitement, élimination des déchets ménagers.</i>
- Autres actions environnementales <i>* Elaboration et suivi de Zones de Développement Eolien (ZDE) et d'Energies Renouvelables. * Aménagement et entretien de la rivière Ardre. * Elaboration, gestion et animation du SAGE Aisne Vesle Suipe.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>* Création et gestion d'une maison de santé à Châtillon-sur-Marne. * Contingent d'aide sociale.</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>* Aides au maintien des activités économiques et commerciales par l'aménagement et l'entretien de bâtiments en point multi-services.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs
- Etablissements scolaires <i>* Construction, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.</i>
- Activités péri-scolaires <i>* Investissement, entretien et fonctionnement du service des écoles de l'enseignement préélémentaire et élémentaire. * Investissement, entretien et fonctionnement des équipements et services périscolaires : cantine, garderie et études surveillées.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Transport scolaire <i>* Transports scolaires de l'enseignement préélémentaire et élémentaire. * Transports périscolaires. * Transports scolaires en tant qu'organisateur de second rang.</i>
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme <i>* Exercice du DPU pour la réalisation d'opérations relevant des compétences de la CC.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Tourisme
Logement et habitat
- Politique du logement social <i>* Contractualisation ou accompagnement de procédures d'aménagement visant à l'amélioration de l'habitat par la rénovation du patrimoine immobilier. * Cautionnement d'emprunts liés au logement social, sur de projets financés par la CC.</i>

Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays * <i>Elaboration et suivi de Chartes de Pays.</i>
- Gestion d'un centre de secours * <i>Incendie et secours : cotisation au SDIS. Une des communautés de communes préexistantes à la CC Ardre et Châtillonnais disposait de la compétence susmentionnée avant la promulgation de la loi du 3 mai 1996. La CC Ardre et Châtillonnais doit donc prendre en charge, en tant que dépense obligatoire, la cotisation au SDIS.</i>
- NTIC (Internet, câble...) * <i>Aménagement numérique du territoire.</i>
- Autres * <i>Réalisation de prestations de service ou d'opérations sous mandat. La communauté de communes pourra assurer pour ses communes membres, dans le cadre d'une convention de mandat, l'exercice de toute ou partie de certaines attributions de la maîtrise d'ouvrage, dans les conditions prévues par la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 modifiée, relative à maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée. La communauté de communes pourra assurer pour le compte d'autres collectivités, établissements publics de coopération intercommunale des études et des prestations de services et/ou de travaux.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
51	Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de Châtillon sur Marne (200050771)	SM fermé	7 239
51	Syndicat mixte intercommunal pour l'aménagement de l'Ardre (200046423)	SM fermé	21 124
51	Syndicat Mixte de Collecte des Ordures Ménagères de l'Ouest Rémois (SYCOMORE) (200009439)	SM fermé	29 422
51	Syndicat mixte de distribution d'eau potable de la région de Sainte Gemme (255100596)	SM fermé	6 393
51	Syndicat mixte de réalisation et de gestion du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims (255100075)	SM ouvert	387 900
51	Syndicat mixte d'alimentation en eau potable du Rouillat (255100422)	SM fermé	9 881
51	Syndicat mixte scolaire du secteur de Fismes (255100083)	SM fermé	21 399

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)